

SEANCE DU 30 MARS 2014

Présents : MRS. BOSSE, BOUR, COLLIGNON,
GUERDER, GUITTET, KONTZ, TINE,
TOUSCH.
MMES GENERE, GOKCE, HESSE, JOACHIM,
KIEFER, METEAU, ZIROVNIK

Absents excusés : ./.

Absents non excusés : ./.

Procurations : ./.

L'an deux mille quatorze, le trente du mois de mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Mondorff, proclamés par le Bureau Electoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L2121-10, L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Election du Maire.
3. Création des postes d'adjoints
4. Election des Adjoints.
5. Indemnité de fonction
6. Désignation des conseillers communautaires
7. Mise en place des commissions
8. Délégations

1°) Désignation du secrétaire de séance

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur BLANCHARD André, Maire sortant qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installé Mesdames GENERE Katia, GOKCE Figen, HESSE Nathalie, JOACHIM Marie-José, KIEFER Delphine, METEAU Maria, ZIROVNIK Rachel, et Messieurs BOSSE Christophe, BOUR Raphael, COLLIGNON Serge, GUERDER Stéphane, GUITTET Pierre-Jean, KONTZ Jean-Pierre, TINE Frédéric et TOUSCH Philippe dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame KIEFER Delphine, plus jeune membre de l'assemblée et pour assesseurs Madame Marie-José JOACHIM et Monsieur Philippe TOUSCH.

2°) Election du Maire

Le Président après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122-5 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire :	0
Reste (suffrages exprimés) :	15
Majorité absolue :	8

Madame Rachel ZIROVNIK : 15 voix

Madame Rachel ZIROVNIK ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Maire.

3°) Fixation du nombre d'Adjoints

Sur proposition de Rachel ZIROVNIK, Maire, et conformément aux articles L2122-1 et L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal décide de fixer à 3 le nombre de postes d'adjoints.

15 voix pour.

4°) Election du 1^{er} Adjoint

Sous la présidence de Madame Rachel ZIROVNIK, Maire, il a été procédé à l'élection du 1^{er} adjoint, conformément à l'article L2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire :	0
Reste (suffrages exprimés):	15
Majorité absolue :	8

Madame Figen GOKCE, Candidate a obtenu 15 voix.

Madame Figen GOKCE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée premier adjointe.

5°) Election du 2^{ème} Adjoint

Sous la présidence de Madame Rachel ZIROVNIK, Maire, il a été procédé à l'élection du 2^{ème} adjoint, conformément à l'article L2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire :	0
Reste (suffrages exprimés):	15
Majorité absolue :	8

Madame Maria METEAU, candidate a obtenu 15 voix.

Madame Maria METEAU ayant obtenu la majorité absolue est proclamée deuxième adjointe.

6°) Election du 3^{ème} Adjoint

Sous la présidence de Madame Rachel ZIROVNIK, Maire, il a été procédé à l'élection du 3^{ème} adjoint, conformément à l'article L2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire :	0
Reste (suffrages exprimés):	15
Majorité absolue :	8

Monsieur COLLIGNON Serge, Candidat a obtenu 15 voix.

Monsieur COLLIGNON Serge ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint.

7°) Indemnité de fonction

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de ne pas verser d'indemnité de fonction au Maire ainsi qu'aux 3 adjoints durant la première année de leur mandat.

15 voix pour.

8°) Désignation des 2 Conseillers communautaires

Conformément à l'article L273-11 du Code Electoral, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau. Mesdames ZIROVNIK, Maire et GOKCE Figen, 1^{ère} adjointe sont donc désignées conseillères communautaires au sein de la CCCE.

15 Voix pour.

9°) Mise en place de la Commission d'adjudication et d'appel d'offre

Après exposé du Maire sur le caractère obligatoire de la commission d'adjudication et d'appel d'offre, le Conseil Municipal décide de nommer Madame Rachel ZIROVNIK, Maire, Présidente de droit, Madame JOACHIM Marie-José, Messieurs BOUR Raphael et COLLIGNON Serge, membres de la commission d'adjudication et d'appel d'offre.

15 voix pour.

10°) Mise en place de la commission « Finances »

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de créer une commission « Finances » composée des membres suivants :

- Madame Rachel ZIROVNIK, Maire, Présidente de droit,
- Madame Figen GOKCE, 1^{ère} adjointe,
- Monsieur Christophe BOSSE,
- Monsieur Raphael BOUR,
- Monsieur Pierre-Jean GUITTET,
- Madame Nathalie HESSE,
- Monsieur Jean-Pierre KONTZ,
- Monsieur Frédéric TINE.

15 voix pour.

11°) Mise en place de la commission « scolaire, extra-scolaire »

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de créer une commission « scolaire, extra-scolaire » en vue d'étudier les dossiers qui concernent ces domaines. Cette commission est composée des membres suivants :

- Madame Rachel ZIROVNIK, Maire, Présidente de droit,
- Madame Maria METEAU, 2^{ème} adjointe,
- Madame Katia GENERE,
- Monsieur Stéphane GUERDER,

- Monsieur Pierre-Jean GUITTET,
- Madame Nathalie HESSE,
- Madame Marie-José JOACHIM,
- Madame Delphine KIEFER.

15 voix pour.

12°) Mise en place de la commission « Travaux, aménagement, forêt »

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de créer une commission « Travaux, aménagement, forêt » en vue d'étudier les dossiers qui concernent ces domaines. Cette commission est composée des membres suivants :

- Madame Rachel ZIROVNIK, Maire, Présidente de droit,
- Monsieur Serge COLLIGNON, 3^{ème} adjoint,
- Monsieur Christophe BOSSE,
- Monsieur Stéphane GUERDER,
- Madame Marie-José JOACHIM,
- Madame Delphine KIEFER.
- Monsieur Jean-Pierre KONTZ,
- Monsieur Philippe TOUSCH

15 voix pour.

Madame Rachel ZIROVNIK lève la séance à vingt heures cinquante.